L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
[illegible], rue [illegible] Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 8 JUILLET 1879

La séance est reprise à deux heures [illegible]

M. Jules Simon, rapporteur.—(Marques d'attention.) Par deux délibérations séparées, le sénat et la chambre des députés ont décidé qu'il y avait lieu de réviser la loi constitutionnelle du 25 février 1875, en ce qui concerne l'article 9.

En conséquence de cette double délibération, l'Assemblée nationale a été convoquée et le gouvernement lui a remis le projet de loi suivant:

"Article unique.—L'article 9 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875 est abrogé."

Votre commission vous propose de voter purement et simplement le projet du gouvernement. En le faisant, vous rendrez à la France sa capitale séculaire, sa capitale nécessaire. (Très bien! très bien! à gauche et au centre.)

Vous replacerez dans la même ville le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. (Nouvelle approbation.)

Cela est nécessaire pour la dignité de la République, pour la prompte expédition des affaires, pour le repos du pays. (Très bien! très bien! à gauche et au centre.)

La commission me charge de demander à l'Assemblée de procéder immédiatement à la discussion. (Applaudissements à gauche et au centre.)

M. Buffet demande l'ajournement au lendemain; sa demande est repoussée. Plusieurs membres expliquent [illegible] votes.

M. Lucien Brun.—Je n'ai qu'un mot à ajouter à ce qu'a dit M. Buffet. Je désire expliquer pourquoi nous votons contre le retour à Paris.

C'est parce que nous sommes convaincus que vous allez livrer la France à des minorités violentes. (Approbation à droite.—Dénégations à gauche.)

Si j'étais un homme de parti, si je tenais la clé de nos destinées, si je connaissais le secret de Dieu qui peut changer l'excès du bien dans l'excès du mal, je voterais le retour à Paris. (Vive approbation à droite.)

L'histoire est là pour vous renseigner; elle a noté le 6 octobre, elle notera la dangereuse mesure que vous prenez aujourd'hui.

Nous vous disons: N'allez pas à Paris, et si vous y allez, il ne nous restera qu'à répéter: Dieu sauve la France! (Protestations à gauche.—Applaudissements à droite.)

M. Paul de Cassagnac monte à la tribune.

M. le président.—Je recommande à l'Assemblée un profond silence, afin qu'aucune des paroles de l'orateur ne soit perdue. (Exclamations à droite.—Hilarité à gauche.)

M. Paul de Cassagnac.—Je remercie M. le président de sa recommandation, qui prouve qu'il n'a aucune confiance dans l'impartialité de l'Assemblée nationale. (Vives interruptions à gauche.—Approbation et rires à droite.)

M. le président.—Je vous prie, monsieur, de ne pas continuer sur ce ton.

M. Paul de Cassagnac.—Je ne mettrai pas du reste la patience de l'Assemblée à une longue épreuve, je ne ferais pas de discours, je viens seulement comme député, non pas au nom d'une fraction de la minorité, mais en mon nom personnel, expliquer pourquoi je voterai le retour à Paris.

Je vous dirai très franchement que c'est parce que je suis convaincu que la République est hors d'état de supporter ce séjour. [Interruptions et rires ironiques à gauche et au centre.]

Je voterai le retour parce que, selon moi et dans ma pensée, il amènera la chute et la ruine prochaine de la République, ce que je désire. [Exclamations.—Bruit à gauche.]

Voix à gauche et au centre—La clôture! la clôture!

La clôture de la discussion générale est prononcée. L'assemblée nationale décide qu'elle passera à la discussion de l'article unique.

M. le président.—Personne ne demande la parole? Je mets aux voix l'article unique du projet; il y a une demande de scrutin.

Il est procédé au scrutin.

M. le président.—J'ai l'honneur de donner connaissance à l'Assemblée nationale du résultat du dépouillement du scrutin. [Mouvement d'attention.]

Nombre de votants	81[illegible]
Majorité absolue	40[illegible]
Pour l'adoption	549
Contre	262

L'Assemblée nationale a adopté.

LA CONVENTION.

Séance de Lundi, 7 juillet 1879.

La séance est ouverte à dix heures. Soixante-onze délégués sont présents. M. Wilts occupe le fauteuil.

Sur la motion de M. Kidd, il est décidé que la considération du rapport du comité de la dette de l'Etat relativement aux mandats, aura lieu aussitôt après celle de l'ordonnance du comité de l'éducation au sujet de l'Université de la Louisiane.

Cette dernière ordonnance est appelée. Le secrétaire la lit:

1. L'Université de la Louisiane, telle qu'elle est établie à la Nlle-Orléans, comprendra deux ou trois départements, savoir: l'école de droit, l'école de médecine et l'école de littérature—lesquelles devront être dirigées par des Facultés.

2. La Législature devra pourvoir à l'administration et au maintien de l'Université et pourra, à cet effet, annuellement, du fonds général, une somme qui ne devra pas excéder cinq mille piastres—pourvu que cette allocation cesse dix ans après l'adoption de la présente constitution.

Le chairman, M. Claiborne, en demandant l'adoption, présente un mémoire portant les signatures de nombreux citoyens de la Nlle-Orléans, lesquels prient l'assemblée de ne pas consentir à ce que le département de littérature de l'Université soit transféré hors des limites de la ville.

M. Pinchback offre d'ajouter à l'article 1: "Il devra être établi, à la Nlle-Orléans, une Université pour les personnes de couleur."

M. Sutherlin, au nom de la minorité—composée de lui-même et de M. Gla—présente le substitut suivant:

La Législature devra pourvoir à l'administration de l'Université, et faire une allocation annuelle pour le maintien de l'école de droit et de l'école de médecine, mais elle ne devra en faire aucune pour le maintien de l'école de littérature.

Le délégué de De Soto dit que si l'assemblée rejette le substitut, la minorité lui proposera l'adoption d'une ordonnance qui détache l'école de littérature de l'Université située à la Nlle-Orléans et l'attache à l'Université établie à Bâton-Rouge.

M. Claiborne, en défendant le rapport de la majorité des membres du comité dont il est chairman, dit qu'il ne comprendrait pas que l'assemblée détruisît l'oeuvre d'un corps si éminent tant d'hommes distingués, et la détruisît dans le seul but de donner de l'éclat à l'institution d'une autre paroisse. La plupart des grandes universités se trouvent dans les grands centres. Le délégué de Pointe Coupée ajoute qu'il sera heureux d'appuyer l'article de M. Pinchback si le délégué de Madison [illegible] une autre école distincte.

M. Jastremski offre un amendement au rapport de la minorité; un "City College"—collège de la ville—y remplace le département de littérature.

M. Poché dit que l'école de littérature, est aujourd'hui parfaitement organisée et dirigée par des professeurs qui honoreraient n'importe quelle institution. Bien que lent à accepter les innovations, continue le délégué de St. Jacques, je suis, néanmoins, toujours prêt à y souscrire lorsqu'il en résulte une réforme, mais aucune des raisons qui nous ont été données ne justifierait le changement qu'on nous propose. Interrogé par le comité, le président du collège de Bâton Rouge lui a répondu que l'adoption de la mesure n'augmenterait ni le nombre des élèves ni les ressources pécuniaires de l'institution, que le seul avantage qu'elle en retirerait serait l'honneur d'être une des trois écoles de l'Université.

Les adversaires de l'ordonnance de la majorité affirment que l'école de littérature n'a jamais existé avant 1878. Même s'il en était ainsi, serions-nous autorisés à ne pas la créer? Mais ils se trompent ceux qui prétendent qu'elle n'était pas avant 1878, au nombre des institutions [illegible] elle a existé durant les deux années qui ont précédé la guerre, et un de mes [illegible], un des écrivains distingués de l'Etat, M. Gentil, éditeur du [illegible], y occupait une chaire de professeur. La population de la Nlle-Orléans et les taxes qu'elle paie méritent l'attention de l'assemblée. Le département littéraire est ouvert aux enfants de la campagne aussi bien qu'à ceux de la ville, tandis que si la Convention en ordonnait le transfert à Bâton-Rouge, [illegible] équivaudrait à une exclusion des [illegible] de la métropole. Les représentants de Bâton-Rouge devraient être satisfaits du triomphe qu'ils ont remporté, [illegible], et ne pas continuer à dépouiller la ville.

M. Simms est étonné de ce que le rapport de la majorité n'ait pas mentionné le collège d'agriculture, des arts et métiers.

M. [illegible] proteste contre l'injustice que [illegible] délégués des campagnes se proposent de commettre à l'égard de la Nlle-Orléans. Répondant aux reproches du délégué de West Feliciana, M. McGloin dit que si les adversaires de l'ordonnance de la majorité avaient témoigné le désir de voir mentionner l'institution de Baton Rouge, l'institution y eut été mentionnée. Le directeur de l'établissement de Baton Rouge a admis que les élèves de la Nlle-Orléans ne le suivaient pas à Baton Rouge, et quand un membre du comité lui a fait observer qu'il semblait ne chercher que l'éclat d'un nom, il n'a fait entendre aucune protestation.

M. Semmes dit qu'aux Etats-Unis, comme en Europe—excepté en Angleterre—les universités se trouvent dans les grands centres, et on a reconnu les avantages de la position. Le transfert que propose la minorité serait nuisible: le collège d'agriculture, des arts et métiers comptait quatre cents élèves quand il était à la Nlle-Orléans; on n'y en compte plus [illegible] cent-soixante-quinze depuis qu'il a été transporté à Baton Rouge. En Prusse, où la population est de dix-huit millions d'âmes, le nombre des élèves des universités est de plus de six mille, tandis qu'en Angleterre, dont la population est de plus de vingt millions d'âmes, le nombre des élèves n'excède guère trois mille.

L'économie et une bonne politique veulent que le département de littérature de l'université reste ici.

M. Ogden propose que l'ordonnance soit renvoyée, avec des instructions, au comité.

M. Poché fait observer à l'assemblée qu'elle a entendu les débats, que le comité a longuement discuté la question, et que le moment est venu de voter sur la mesure.

La motion de M. Ogden est déposée sur la table.

M. Claiborne demande que le substitut de la minorité et l'amendement de M. Jastremski soient déposés sur le bureau. Sa motion prévaut par un vote de 85 contre 21.

M. Robertson offre un substitut à l'article 2. Il y est fait à la Législature un devoir de voter, de temps en temps, les allocations nécessaires au maintien de l'Université. Le substitut est adopté par un vote de 73 contre 20.

M. Vance offre un amendement qui limite les allocations à dix mille piastres par an. M. Claiborne l'accepte, et l'assemblée l'adopte.

M. Sutherlin offre un amendement qui alloue également dix mille piastres par an au collège d'agriculture, d'arts et métiers, de Baton Rouge, et reconnaît à l'institution un droit exclusif au produit de la vente de terres données par les Etats-Unis. M. Claiborne accepte l'amendement, qui est adopté par un vote de 75 contre 26.

L'article (modifié) est adopté.

M. McConnell annonce qu'il demandera à l'assemblée de revenir sur l'adoption de l'article.

—M. Pinchback présente un amendement qui crée à la Nouvelle-Orléans une université pour les personnes de couleur, et alloue, à cet effet, une somme d'au moins cinq mille piastres par an pour le maintien de l'institution.

M. Stamps offre une modification allouant une somme d'au moins dix mille piastres. Sa motion est repoussée par un vote de 65 contre 20.

M. Pinchback présente un amendement qui alloue une somme qui ne devra pas [illegible] de cinq mille piastres et [illegible] pas excéder dix mille piastres par an.

L'amendement et la modification de M. Pinchback sont adoptés par un vote de 81 contre 23.

L'ordonnance suivante:

Les femmes âgées de vingt-un et de plus de vingt-un ans devront être éligibles à toute place [illegible] un contrôle ou une direction, sous l'empire des lois relatives aux écoles de l'Etat,

Avait été soumise au comité d'éducation; celui-ci en recommande l'adoption.

La Convention l'adopte par un vote de 66 contre 32.

L'ordonnance qui a trait à la conversion de la dette flottante de l'Etat est considérée.

Le secrétaire lit l'article 1:

Article 1.—La Législature devra, à la première session qui suivra l'adoption de cette constitution, pourvoir au paiement de tous les mandats et certificats de dettes, valides, émis, [illegible] l'auditeur des comptes publics, devant être [illegible] le fonds général, [illegible] de l'Etat antérieurement au 1er janvier 1879. Le paiement devra être effectué [illegible] de 5, 10, 20 et 50 piastres, [illegible] trésorerie de l'Etat, rachetables au bout de [illegible] portant intérêt à raison de 4 pour cent [illegible] de coupons payables annuellement [illegible] premier [illegible] de chaque année [illegible] dans la ville de la Nlle-Orléans.

M. Land offre un proviso qui déclare que l'article ne devra pas s'appliquer aux tiers qui ont acheté des obligations à un escompte, que les mandats et les certificats achetés à un escompte devront être convertis seulement aux taux qu'ont été [illegible] quels ils ont été émis.

Une motion de dépôt sur le bureau est repoussée par un vote de 53 contre 45.

(M. Land présente le rapport du comité judiciaire. L'impression en est ordonnée.)

M. George offre une modification au proviso de M. Land—modification qui offre aux tiers un intérêt de huit pour cent à partir des dates des achats.

La modification de M. George est repoussée par un vote de 53 contre 43.

L'amendement de M. Land est repoussé par un vote de 72 contre 40.

M. Benham, dans un but d'économie, propose d'effacer les mots "dix, vingt et cinquante" appliqués aux dénominations des bons. Sa modification est acceptée.

M. Phelps offre d'ajouter à l'article 2 un proviso déclarant que les mandats et les certificats de dette émis avant janvier 1874 ne devront être payés qu'en bons et que l'intérêt en devra être de 6 pour cent l'an. L'amendement est adopté.

Un amendement (de M. Lyons) mettant au nombre des obligations légales de l'Etat, les dettes contractées, pour remèdes, provisions et vêtements, par les institutions publiques de charité, est adopté.

M. Parlange offre un amendement qui fixe l'intérêt à trois au lieu de quatre pour cent l'an.

M. Cunningham propose de modifier l'amendement de M. Parlange en substituant le mot "trois" au mot "quatre."

Une motion de déposer sur le bureau l'amendement du délégué de Pointe-Coupée et la modification du délégué de Natchitoches est repoussée par un vote de 66 contre 41.

La modification de M. Cunningham est repoussée par un vote de 56 contre 49.

L'amendement de M. Parlange est adopté.

Un amendement (de M. Semmes), mettant au nombre des dettes légales les jugements définitifs rendus par les tribunaux relativement aux obligations émises avant le 1er janvier 1879, mais exceptant les jugements obtenus par la compagnie de levées, est repoussé.

M. Ogden offre un amendement qui déclare que les mandats et les certificats de dette émis avant le 1er janvier 1875, ne devront pas être convertis. L'amendement ne s'applique pas aux mandats qu'ont émis, en paiement de salaires, les fonctionnaires élus ou nommés en vertu de la constitution.

M. Forman propose de modifier l'amendement de M. Ogden en substituant "1877" à "1875".

M. Lott offre un proviso qui déclare que les obligations converties ne devront pas excéder cent mille piastres dans une année quelconque.

MM. Forman et Watkins combattent énergiquement la création d'un nouveau bureau de conversion et d'un nouvel intérêt.

L'amendement de M. Forman et le proviso de M. Lott sont repoussés.

L'amendement de M. Ogden est adopté par un vote de 71 contre 8.

A quatre heures, la séance est suspendue jusqu'à sept heures et demie.

SÉANCE DU SOIR.

La Convention est appelée à l'ordre à sept heures et demie, 69 membres présents.

L'article premier de l'ordonnance sur la dette flottante est rejeté par 56 voix contre 34.

M. Blanchard fait la motion de renvoyer indéfiniment l'ordonnance sur la dette flottante.

M. Robertson présente un substitut pour le renvoi de la discussion à demain, mais ce substitut est repoussé par 55 voix contre 37, et la motion de M. Blanchard est adoptée.

Une motion de reprendre le vote en considération est déposée sur le bureau.

La Convention reprend la discussion du bill des droits.

L'amendement de M. Blanchard à l'article 7 pour permettre au grand-jury de rendre un verdict à la majorité, est déposé sur le bureau.

M. McConnell demande qu'on reprenne en considération le vote pour lequel l'amendement de M. Herron à l'article 7 a été adopté. Sa motion prévaut par 51 voix contre 21 et il propose le substitut suivant à l'amendement "les poursuites aient lieu en vertu de mise en accusation ou d'information, pourvu que dans les cas de crime capital il y ait un verdict du grand-jury."

Le substitut est adopté.

M. Cunningham présente un amendement pour ajouter à la fin de l'article les mots [illegible].

L'amendement est adopté et l'article ainsi amendé est voté.

Lecture est donnée de l'article 8, ainsi conçu:

Article 8.—Aucune personne ne sera forcée de témoigner contre elle-même dans une affaire criminelle, ni ne sera privée de la vie, de la liberté ou de ses biens sans procédure légale; et aucune propriété particulière ne sera prise pour un emploi public, sans le paiement préalable d'une indemnité juste et suffisante.

M. Bond propose l'amendement suivant:

"Dans toutes les affaires criminelles l'accusé pourra témoigner en sa faveur, mais il sera soumis à un contre-interrogatoire."

M. Lyons propose l'amendement suivant qui est accepté par M. Land:

"Mais le refus de témoigner ne sera pas interprété contre l'accusé dans les plaidoiries ni dans le résumé de la Cour."

Une longue discussion s'engage sur cet article.

L'amendement est rejeté par 52 contre 22.

Un amendement de M. Richardson ajoutant après les mots "dans une affaire criminelle, ceux "ou de donner un témoignage qui puisse l'exposer à des poursuites criminelles", est rejeté.

L'article est adopté.

Une motion d'ajourner est repoussée.

M. Cunningham demande qu'on reprenne en considération le vote de l'article 8, afin de reprendre l'amendement repoussé de M. Richardson.

L'amendement de M. Richardson est adopté.

M. Todd propose un amendement pour excepter le cas déjà prévu par la Constitution dans le cas de vénalité.

Adopté.

M. Pardee propose d'effacer tout ce qui suit les mots "procédure légale".

Adopté.

L'article amendé est adopté.

Lecture est donnée de l'article 9.

M. Wailes propose le substitut suivant:

Dans toutes les poursuites criminelles l'accusé aura le droit d'avoir un jugement public, prompt, dans la paroisse où l'offense aura été commise, à moins d'un transfert de tribunal, et quand le crime sera punissable de mort ou d'emprisonnement avec travail forcé, il aura le droit d'être jugé par un jury, pourvu que l'assemblée générale ait le droit d'étendre le droit de jugement par jury à tous autres crimes.

Le substitut est rejeté.

Voici le texte de l'article 9 qui est adopté:

Article 9.—Dans toutes les poursuites criminelles l'accusé jouira du droit d'avoir un jugement public prompt par un jury impartial, excepté que, dans les affaires où la pénalité n'est pas nécessairement l'emprisonnement avec travail forcé ou la mort, l'assemblée générale pourra pourvoir au jugement par un jury de moins de 12 membres; pourvu que l'accusé dans tous les cas soit jugé dans la paroisse où l'offense aura été commise, excepté s'il y a changement de juridiction.

M. Wailes annonce qu'il demandera demain que le vote rejetant son substitut soit repris en considération.

Par permission le rapport du comité de finances est présenté. Il propose d'autoriser l'agence fiscale à négocier un emprunt de $25,000 en [illegible] de dette payables en mars 1880.

La première législature votera l'allocation nécessaire pour payer cette dette.

M. Blanchard demande l'adoption de l'ordonnance en seconde lecture.

M. Parlange parle dans un sens contraire.

L'appel nominal est demandé.

L'ordonnance est adoptée par 64 voix contre 11.

M. Blanchard fait la motion que l'article suivant l'ordonnance soit adopté en seconde lecture.

Le vote est renvoyé à demain.

M. Blanchard demandera demain que le vote adoptant l'ordonnance soit repris en considération.

La Convention s'ajourne à mardi à dix heures.

Quelque chose de nu...... [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet.—Température Baromètre stationnaire peut-être suivi d'une baisse, temps plus chaud et couvert vents du sud.

Température du 7 juillet 1879.
Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	74	[illegible]
Midi	85	[illegible]
3 P.M.	87	[illegible]
6 P.M.	83	[illegible]

Bulletin météorologique.
Lundi, 7 juillet, [illegible] 43 P.M.
Température [illegible] dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	89	Louisville, Ky.	[illegible]
Atlanta	89	Memphis, Tenn.	[illegible]
Corsicana, Tex.	95	Mobile, Ala.	[illegible]
Cairo, Ill.	—	Montgomery, Ala.	[illegible]
Chattanooga, Tenn	[illegible]	Nashville, Tenn.	[illegible]
Cincinnati, O.	[illegible]	New Orleans, La.	[illegible]
Davenport, Iowa	—	Omaha, Neb.	[illegible]
Dubuque, Iowa	81	Pittsburgh, Pa.	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hauteur des eaux [illegible] (tableau illisible)

[illegible] GEORGE H. ROHE.
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au Bureau de Santé dans les dernières quarante-huit heures:

MARIAGES.—Louis Abrams à Angela Benedito. John Spellman à Mary Haggerty. John [illegible] à Joséphine Hardié. Lorenz E. Olivier à Marie E. Réaud. [illegible] à Mme Hannah Bennfert. Dominick [illegible] à Mary Weber. Dominique Dene à Mme Mary Depret. Lorenz Thomas à Joséphine Olivier. Joseph Vogler à Catharine Riedle. Wm. Thomas à Anna Smith. Charles Myler à Martha Moore. J. A. Schwab Jr. à Emma Wolf.

NAISSANCES.—Mme S. P. Ohlsen, un garçon. Mme James R. McCann, un garçon. John Lynch, un garçon. Henry Dommelsliger, une fille. Louis Melish, un garçon. Henry Fleischer, un garçon. Fred Lambert, une fille. Herman Lehlstner, un garçon. William Terry, un garçon. John Karn, une fille. Charles H. Rohrbacher, un garçon. John Van Vancken, une fille. Joseph Martin, une fille. Louis Ivon, une fille. Samuel Simpson, une fille. Andrew [illegible], un garçon. Antoine [illegible], une fille. James A. Hargis, une fille. Andrew Hoff, une fille. Bernard Seerbeck, un garçon. Joseph Hein, un garçon. Charles W. Robinson, un garçon. Joseph Shepard, un garçon.

DÉCÈS.—Jessie May Watts, 2 mois. Ann Casey. Lorinia Washington, c, 25 ans. James Spellman, 8 mois. Peter Weber, 64 ans. George Tyler, 8 mois. Stephen Kennedy, 30 ans. Jean Lefitte, 5 mois. Joseph G. Leherre, 1 an. Joseph Bichler, 5 mois. Laura [illegible], 1 an. Alice E. Fulton, 7 jours. Camille D. Boesch, 10 mois. Charles H. Grabert, 8 mois. Mary M. Bordenave, c, 6 mois. Duvernay Farrar, 65 ans. David J. A. Alexander, 1 an. Louis Pierre, c, 5 ans. Henry Winthrop, 4 mois. Benjamin Xavier, c, 54 ans. Wm. Ball, 70 ans. Rosalie [illegible], c, 100 ans. Henri Bonnevillain, 33 ans. Wm. H. Knight, 8 mois. Katie O'Hara, 20 ans. Conrad Shenk, 74 ans.

Rapport mortuaire.—Il est mort, à la Nlle-Orléans, pendant la semaine dernière, 126 personnes, dont 80 de race blanche, 46 de race de couleur, 4 de congestion cérébrale, 3 méningite, 4 apoplexie, 3 maladie du coeur, 4 pneumonie, 5 dentition, 14 dyssenterie, 2 diarrhée, 3 maladie de Bright, 2 vieillesse, 9 débilité enfantine, 5 débilité sénile, 2 de blessures d'arme à feu, les autres de diverses maladies.

St-Vincent-de-Paul.—Dimanche soir, il y avait une nombreuse réunion de parents et d'amis dans la grande et belle école paroissiale attachée à l'église de St-Vincent-de-Paul, rue des Grands Hommes, neuvième ward, pour assister aux exercices annuels et à la distribution des prix dans le département des filles de l'école. Les exercices ont été conduits par le Rév. Père Chapuis, curé de St-Vincent, et se composait de récitations en anglais et en français, interrompues par des morceaux de musique vocale et instrumentale.

Les exercices, très brillants, ont témoigné du soin avec lequel l'éducation est dirigée dans cette école. Ils ont été clos par la distribution des prix. Plusieurs récompenses ont été distribuées aux élèves qui s'étaient le plus distinguées dans le cours de l'année, et, somme toute, cette cérémonie a vivement intéressé l'assemblée qui n'a pas épargné ses manifestations d'encouragement aux jeunes élèves couronnées.

Association coopérative et d'assistance mutuelle des laitiers.—Résolu qu'un comité de trois soit nommé avec le président de l'association comme président dudit comité, pour conférer avec le Bureau de Santé au sujet de la communication [illegible] au commerce du laitage à la Nouvelle-Orléans, qui lui a été faite.

Ledit comité devra prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la société dans la conjoncture présente.

Election de Directeurs pour la Compagnie des Water Works.—Après une lutte très animée, voici quel a été le résultat de cette élection:

MM. Edward Toby, Paul Fourchy, W. V. Washburn et F. Mazurco ont été élus directeurs, contre MM. W. A. Bell, Jules Payne, Isidore Hernsheim et P. O. Fazende qui avaient formé un ticket d'opposition.

Conférence—Hier à midi une conférence a eu lieu à l'hôtel de ville entre les membres du conseil de ville et les membres du bureau de santé sur les ordonnances passées et rejetées.

Il a été suggéré d'engager les marchands de peaux à transférer le siège de leurs affaires dans des quartiers moins populeux. Les peaux ne sentent pas bon, et les voisins ne se plaindraient pas si elles étaient emmagasinées dans des endroits écartés du centre. Le bureau de santé a soutenu que le voisinage était rendu malsain par les amoncellements de ces peaux.

Le Dr Choppin a recommandé très fortement le vote de deux ordonnances rejetées par le conseil; une est relative à la destruction par le feu des haillons et habits infectés, et l'autre à l'isolation des maisons infectées. Il a soutenu que les maisons infectées devraient être entourées d'un cordon de police et que la sortie et l'entrée devraient en être interdites; que l'adoption et la mise en vigueur d'une pareille ordonnance était l'unique moyen d'empêcher le progrès d'une maladie contagieuse; que toutes les autres villes dans le pays avaient de semblables ordonnances, et qu'il n'y avait rien que de juste à sacrifier des individus pour le bénéfice de la communauté générale. Il a dit qu'on avait établi ces restrictions pour les malades de la petite vérole et qu'il fallait traiter de la même manière les malades attaqués de la fièvre jaune.

Le major Patton a fait objection à tout projet d'ordonnance de ce genre, ne voyant pas comment on pourrait le mettre en vigueur. Les cours d'Etat interdiraient à la police ou à qui que ce soit, de troubler les droits des citoyens, et un homme ne pourrait être forcé de rester chez lui simplement parceque sa femme ou son enfant serait malade. M. Patton ne voit pas comment une telle ordonnance pourrait être adoptée sous les lois actuelles.

Le Dr. Choppin a répondu qu'on pouvait faire pour la fièvre jaune ce qu'on a fait pour la petite vérole, et si on ne le fait pas le progrès des épidémies ne sera jamais arrêté.

Le mouvement de tempérance.—Si d'un côté les marchands de liqueurs prennent des mesures pour faire tomber la loi, passée par la Convention pour interdire la vente des liqueurs le dimanche; de l'autre, les fils de la tempérance ont eu samedi soir, au Temple de Woodsworth, rue du camp, un meeting pour appuyer cordialement l'oeuvre de la convention, et il a été résolu qu'un meeting aurait lieu le 18 dans le but de réorganiser l'Alliance de la Tempérance sur une base permanente. MM. F. A. Johnson, Y. A. Woodward et Geo. Brewer ont été chargés de travailler à un plan de réorganisation.

Association des marchands de liqueurs.—Un meeting très nombreux de maîtres de salon et de marchands de liqueurs, convoqués dans le but de prendre des mesures à l'égard de la loi passée par la convention, a eu lieu dimanche à 1 heure, au "Crescent Hall". L'affaire était toute privée, mais on sait qu'une opposition très vive à la loi s'est manifestée et qu'il a été décidé de prendre une attitude énergique contre elle. Des mesures préliminaires à un mouvement général ont été arrêtées et le meeting s'est ajourné après avoir décidé une réunion future à bref délai.

Un rêve qui se réalise.—Il y a cinq ans, M. Blakeley, demeurant rue Calliope No 82, entre les rues Annonciation et Constance, reçut à la tête une balle qui lui causa une cécité complète. Le 4 juillet M. Blakeley, qui dormait et qui rêvait que la vue lui était rendue, se réveilla en effet avec ses deux yeux bien ouverts et aussi clairvoyants qu'avant sa blessure, bien que depuis quelque temps il eut cessé de suivre aucun traitement médical.

Acquitté.—Paul Levasseur, le cocher du char No 22, de la ligne Claiborne, traduit devant le juge Sheehan sur l'accusation d'avoir tué avec son char un homme de couleur nommé Mason Prentiss, le 20 juin, au coin des rues Canal et Liberté, a été acquitté, les témoignages ayant prouvé que l'accident avait été fortuit et ne pouvait lui être attribué.

Accusation de violence.—Geo. Cognovich a été arrêté et enfermé au corps de garde du Second Precinct sur la plainte de Mary Davis qui l'a accusé d'avoir tenté de commettre sur elle une violence outrageante. Il paraît que Cognovich, s'étant trouvé dans un char de la rue Dryades avec Mary Davis et prétendant la connaître, l'avait invitée à prendre une tasse de café au marché, et de là l'avait emmenée au coin des rues Terpsichore et Coliseum qui sont très désertes dans la soirée.

Un autre individu se serait trouvé là pour aider à l'exécution du projet de Cognovich, mais Mary Davis, à la première tentative faite contre elle, a crié au secours et les deux hommes, craignant l'arrivée de la police ont décampé prestement. Toutefois, Cognovich s'est laissé prendre. [illegible] Mary Davis [illegible] mais elle aurait mieux fait de ne pas s'y exposer en acceptant à 11 heures de soir dans un marché public, une tasse de café offerte par un homme qu'elle ne connaissait pas.

Un nègre obéré.—B. Harris, éprouvant la fièvre du Kansas, mais n'ayant pas d'argent pour payer son passage, se mit dans la tête de faire le propriétaire un instant et de vendre à Manuel Ames, un de ses compatriotes crédules, un lot de terre borné par les rues Force, Vertu, St-Bernard et Nlle-Orléans, qu'il lui représente comme faisant partie de son domaine. Ayant obtenu ainsi de Manuel Amos une centaine de piastres, il ne pensait plus qu'à s'esquiver du côté du Kansas, quand l'acquéreur de son faux domaine, ayant pris conseil de quelqu'un bien avisé, avertit la police et fait arrêter son vendeur juste au moment où il allait s'éloigner de la ville. Ainsi au lieu d'aller au Kansas, Harris est allé en prison. Selon nous, il y gagne encore. Une prison à la Nlle-Orléans vaut plus que la liberté au Kansas.

Feu.—Dimanche soir, sur les 10 heures et quart, le feu a pris dans la bâtisse occupée par Henry Resch comme magasin de fourrage, rue du Canal entre les rues Broad et White. La bâtisse qui appartient à M. Chadwick, a éprouvé pour $50 de dommage. Le fourrage perdu valait, dit-on, $600. Nous ignorons si tout cela était assuré.

Une balle qui manque son adresse.—Dimanche soir sur les 8 heures, un nègre nommé Sugar Tom se rua avec un couteau sur l'officier Herron, qui voulait l'arrêter parce qu'il portait une arme cachée et prit la poudre d'escampette. L'officier tira plusieurs coups de revolver sur le fuyard qui ne fut pas atteint, mais une des balles blessa au pied droit un nègre innocent nommé Chas. Joseph.

Sous-trésorerie.—Les recettes de samedi dernier ont été comme suit; Revenu de l'intérieur $2,814.73; douane (billets) $10,449.00; douane (argent) $910.54; douane (or) $300.00; poste $14,527.00; de diverses sources $17,262.65. Total $46,843.92.

Accident.—Hier, vers six heures de relevée, un enfant de M. Wm. Borges, domicilié rue de la Douane No 109, a eu la jambe droite écrasée et fracturée par un véhicule conduit par un nommé John Pons que la police a mis en état d'arrestation.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des hypothèques:

Succession de Patrick Carraher à Charles [illegible], deux terrains avec améliorations, compris entre les rues Levée, Milan, Water et Berlin ... $600

Succession de John McLogan à Daniel Berry, un terrain avec bâtisses, compris entre les rues Union, Dryades, Baronne et Perdido ... $1,800

Succession de M. et Mme Nicholas Coralie, à Otto H. Rohe, un terrain avec bâtisses, compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Désiré et Mandeville ... $2,050

Patrick Burke à Mlle Ellen Leyden, deux terrains avec améliorations, compris entre les rues Foucher, Gravier, Gayoso et Dépôt ... $350

Amiel Regel à Veuve J. B. Regel; 1° la moitié d'un terrain avec bâtisses, compris entre les rues Philip, Laurel, Constance et Première, 2° un terrain, compris entre les rues Philip, St-Thomas, Soraparu et Rousseau; 3° un terrain, compris entre les rues Laurel, Toledano, Constance et l'Avenue de la Louisiane ... $1,400

Henry Albert à François Lois, deux terrains, compris entre les rues [illegible], St-Philippe, Marais et Lopez ... $150

Mme E. Kehuke à Mlles Martha A. et Maggie McNeal, un quart d'un terrain avec bâtisses, compris entre les rues Annonciation, St-Thomas, [illegible] et Philip ... $1,000

Albert Riegan à Mlle Bertha Riegan, la moitié d'un terrain avec bâtisses, compris entre les rues Johnson, Prieur, Commerce et Palmyre ... $250

Mme Clarisse Douglas à Veuve John Connell, un terrain avec bâtisses, compris entre les rues Annonciation, Laurel, Philip et Première ... $1,000

M. Philip Werlein, No 135 rue du Canal, a toujours en magasin un choix des beaux pianos de Hale, fabriqués expressément en vue de l'humidité de certains climats et à laquelle ils résistent admirablement. Ces pianos, qui durent très longtemps, ne coûtent que $200, montant que l'acheteur peut payer à raison de $10 par mois. L'acheteur [illegible] doit verser $50 comptant, le reste pouvant se solder par quotités mensuelles de $10. Quiconque a besoin d'un piano fera bien de s'adresser à M. P. Werlein.

Avez-vous jamais mangé une salade de [illegible]?

[illegible]

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Les funérailles du prince impérial—Jury d'honneur pour "la Lanterne"—Grave accident à Paris—Interdiction d'un meeting à Bordeaux.

Londres, 6.—On affirme maintenant que le prince Jérôme et ses fils assisteront aux funérailles du prince impérial.

Le général Castelnau a demandé sa retraite pour pouvoir assister aux funérailles.

Le député Albert Cristophle a accepté le défi du rédacteur de la Lanterne de soumettre l'accusation qu'il a lancée contre ce journal à un jury d'honneur composé des présidents des groupes républicains des deux Chambres.

Le journal de Jura rapporte que dans un orage sur la rivière du Doubs, un vapeur a sombré, portant 53 passagers. Cinq personnes seulement ont été sauvées. Ce rapport a été depuis mis en doute.

A Montmartre, l'échafaudage et le mur d'une maison non achevée se sont écroulés. Il y a eu 4 ouvriers tués et 5 blessés.

Londres, 7—Une dépêche de Paris au Daily News dit que les autorités ont interdit le grand meeting à l'Alhambra, de Bordeaux, où Blanqui avait été invité à parler.

Grande souscription en faveur du canal de Panama.

Londres, 7.—Le correspondant du Courrier de Liverpool, à Londres, dit qu'un accord a été signé samedi en faveur des promoteurs originaires du plan du canal de Panama, les investissant de leurs droits dans la personne de M. de Lesseps, le représentant des actionnaires futurs de la compagnie du canal interocéanique. Une souscription de 750,000 livres en actions de 20 livres sera ouverte à Londres, à Paris, à Francfort, à New York, simultanément dans 15 jours environ.

Triste état de choses en Russie—Condamnation d'un complice de Solowieff.

Londres, 6—Une correspondance de Berlin fait une triste peinture de l'état de choses en Russie par suite du nihilisme, des récoltes qui font défaut et des ravages du scarabée du maïs. 50,000 roubles vont être consacrés à l'extinction.

L'homme qui a fourni à Solowieff le pistolet avec lequel ce dernier attenta à la vie de l'empereur a été condamné à mort, c'est un médecin, de Weimar, Allemagne. C'est le même qui a fourni à Solowieff le poison avec lequel il tenta de s'empoisonner après la tentative infructueuse. C'était également le propriétaire du cheval sur lequel l'assassin du général Mesentoff essaya de s'échapper. La nouvelle de sa condamnation a besoin d'être confirmée.

Prorogation du Parlement—Amnistie aux ecclésiastiques. Adoption du tarif à la douzième lecture. Exception que la question provoque.

Londres, 6—Le Parlement a voté les droits sur le tabac.

Le Reichstag sera prorogé le 12.

Le gouvernement accordera amnistie à un grand nombre de prêtres catholiques tombés sous le coup des lois Falk; il graciera tous les évêques bannis ou déposés et leur permettra de reprendre leurs sièges.

La perspective de l'adoption du tarif protecteur a poussé les négociants à importer une grande quantité de marchandises d'avance pour échapper à l'augmentation des droits. De là on redoute une grande baisse, et pour bonne raison, après l'adoption du tarif.

Bismarck insiste sur une augmentation de droits sur les monnaies étrangères.

La seconde lecture du tarif est achevée; la 3e sera probablement une pure formalité, elle aura lieu sans doute samedi, avant la prorogation du Reichstag. Les libéraux et les socialistes ont fait des efforts désespérés pour faire échouer les droits sur le café et le pétrole. Rebel a dit que ces droits fournissaient un nouvel aliment à l'agitation socialiste et démocratique.

Les opérations contre les Zoulous.

Ville du Cap, 17 juin—Les troupes du Fort Pearson ont commencé à marcher en avant, et ont presqu'effectué leur jonction avec le colonel Wood. Le bruit d'un armistice conclu n'est pas confirmé.

Londres, 6—Une correspondance du quartier-général, en date du 15, dit que Cetywayo occupe une position imprenable au nord-est de Ulundi.

Une autre dépêche du 17 dit que la colonne du Tugela, s'est avancée; le 20 le 91e régiment a évacué le Fort Chelmsford. Il défendra la frontière, et rejoindra ensuite la colonne avancée.

Une action sérieuse aura lieu à l'improviste où les Zoulous sont fortement retranchés.

Londres, 7—Lord Chelmsford avait écrit à sir Bartle Frere, le 6 juin, qu'en attendant la réponse de Cetywayo, il n'y aurait pas d'opérations militaires. Ce rapport signifiait probablement que les Zoulous ne seraient pas directement attaqués, attendu que toutes les nouvelles constatent la marche en avant des troupes.

Règlement des finances de l'Egypte.

Une correspondance de Berlin annonce que l'Angleterre et la France ont approuvé la proposition d'une commission nommée pour régulariser les finances de l'Egypte. La proposition émane de l'Autriche et de l'Allemagne.

Il n'est pas vrai que l'ex-sultan Murad se soit échappé.

Les forteresses démantelées.

Londres, 7.—Une dépêche de Vienne au Times dit que les murs des forteresses de Widdin, Silestrie, Rustchuck et Varna ont été détruits et les travaux en terre abandonnés.

Londres, 6—Des dépêches de Rangoun annoncent que le choléra a éclaté au milieu des troupes anglaises à Thayetmyo.

Le major Cavagnari envoyé à Caboul.

Londres, 6—Une dépêche de Simla dit que le major Cavagnari est parti pour Caboul. Il sera à Kuram le 14, et à Caboul le 31. Il porte une lettre du vice-roi à l'émir. Cette lettre le nomme comme envoyé plénipotentiaire. Il est escorté de 20 cavaliers et de 50 fantassins.

Rome, 6.—Signor Sella a été chargé de la formation d'un nouveau cabinet.

Cairoli formant le cabinet.

Rome, 7—Le roi Humbert a confié à M. Cairoli le soin de former un ministère.

Elections.

Vienne, 7—Le Dr Magg, progressiste, a battu le Dr Stremayer, président du conseil des ministres d'Autriche, dans l'élection pour un membre du Reichsrath du district de Leibnitz, Styrie.

L'importation des bestiaux d'Amérique.

Londres, 7.—Des abris capables de recevoir 8000 têtes de bétail, en vue de faciliter l'importation des bestiaux d'Amérique, vont s'élever à Barrow Furnace, Lancashire, qui est en connexion avec tout le système des chemins de fer de l'Angleterre.

Grève.

A Radstock, comté de Somerset, 800 mineurs se sont mis en grève.

Emigration.

Londres, 7.—250 émigrants de l'Irlande, allant dans le Minnesota, sont arrivés à Granton.

Les intentions de l'Allemagne à l'égard de l'île de Samoa.

Londres, 7—Une dépêche de Berlin à la Pall Mall Gazette dit que le nouveau consul général à Samoa a reçu des ordres de s'abstenir de toute intervention dans les affaires intérieures du pays.

L'idée suggérée par certaines parties intéressées que l'Allemagne s'annexe Samoa, ne trouve aucune faveur dans les cercles officiels.

Entente sur le tarif entre Bismarck et les Etats.

Londres, 7—Un télégramme de Berlin à Reuter dit que, à la séance à laquelle présida Bismarck, les représentants des différents Etats arrivèrent à un accord relativement à l'attitude à observer par leurs gouvernements respectifs, en vue des propositions du comité du tarif, à savoir que tout le revenu au-delà de 130 millions de marcs soit distribué entre les différents Etats.

Réduction de l'armée égyptienne.

Londres, 7—Une dépêche du Caire au Standard dit que la force de l'armée égyptienne a été fixée à 12,000 hommes. Le ministre de la guerre a ordonné la vente d'une grande quantité de matériel de guerre.

Animaux américains infectés de la maladie.

Londres, 7.—1000 bestiaux américains sont arrivés de Boston par le vapeur Bulgarian. On les a trouvés infectés de la maladie des pieds et de la bouche. Ils ont été abattus à Liverpool hier. Cette découverte fera probablement mettre à l'index les Etats-Unis comme une contrée infectée de la maladie des animaux.

Toujours les grandes eaux à Szegedin.

Londres, 7.—Le correspondant du Standard à Pesth annonce que, par suite de la continuation des hautes eaux à Szegedin, la ville ne peut être rebâtie cette année. Les habitants seront obligés de vivre dans des baraques en bois pendant l'hiver.

Tous les libéraux opposés au tarif.

Londres, 7.—Tous les nationaux libéraux, à l'exception de douze sont résolus à voter contre le tarif, mais le résultat n'en sera pas affecté.

Le mariage du roi Alphonse.

Londres, 7—Le mariage du Roi Alphonse avec l'archiduchesse d'Autriche est de nouveau mis sur le tapis.

Le prince de Bulgarie à Varna.

Varna, 7.—Le prince Alexandre de Bulgarie est arrivé ici. On lui a fait une réception enthousiaste.

Le plus petit vapeur faisant le tour du monde.

Boston, 7—Le Golden Gate, le plus petit bateau qui ait jamais fait le tour du monde, est parti pour la ville du Cap. Il a 15 pieds de long, 6 1|2 pieds de profondeur de cale, porte un poids de 1 1|2 tonne, avec un équipage de 2 hommes.

Surplus du revenu revenant aux Etats fédéraux.

Berlin, 7—Au Reichstag, aujourd'hui, [illegible] a fait une motion additionnelle à celle de M. Frankenstein, adoptée le 25 juin, stipulant que le produit des taxes sur les douanes et le tabac, au delà d'un montant fixé, annuellement soit rendu aux Etats fédéraux en proportion de leur population.

L'addition consiste en ce que la clause ci-dessus doit être mise en vigueur en avril 1880 et que le montant obtenu des droits et taxes ci-dessus, à partir d'octobre 1879 jusqu'en janvier 1880 au-delà de la somme de 53 millions de marcs, sera déduite des contributions des différents Etats en proportion de leur population. Cette motion serait le résultat d'une réunion du Bundesrath d'hier sur le sujet. La nomination de M. Better, comme sous secrétaire de l'intérieur, pour succéder à M. Van Hobrecht, ministre des finances, a été annoncée officiellement.

Incendies en Russie.

St. Pétersbourg, 7—Un vaste incendie à Yrkutsk, capitale de la Sibérie Orientale, a détruit 200 maisons, le 4 courant. Les officiers de Yulo, ville manufacturière importante de Russie, ont reçu des lettres qui menacent la ville de destruction.

Tentative de révolte à Vera Cruz.

Havane, 5.—Le vapeur anglais de Vera Cruz apporte des nouvelles du Mexique jusqu'à la date du 30 juin: Le 26, une partie de l'équipage du vapeur de guerre Libertad s'est mutinée dans le port de Vera Cruz et s'est emparée du vapeur, pendant que le capitaine était à terre. En même temps, plusieurs officiers de la garnison essayèrent de provoquer une révolte à l'instigation de certains mécontents. Cinq des rebelles ont été tués.

Le vapeur Libertad a pris la mer. Le vapeur de guerre Independencia et d'autres vapeurs sont partis à sa poursuite; il sera probablement atteint.

Les rapports de Vera Cruz sont très contradictoires. Le gouvernement est apparemment maître de la situation. Mais, depuis la révolte de la garnison, la terreur règne dans la ville.

Tous les marchands de Veracruz sont hostiles au gouvernement par suite de l'adoption d'une loi contre la contrebande, et ils sont, depuis, restés dans un état de résistance pacifique. On croit que les hommes tués ont été assassinés dans le poste militaire, sous le prétexte qu'ils voulaient s'échapper. On sait que M. Zamacona a donné sa démission.

Bataille à Calama.

Panama, 28 juin.—Des avis de Lima du 18 annoncent une bataille à Calama et la prise de cette ville par les forces alliées. Les Chiliens auraient perdu 1500 hommes. On met en doute la véracité de ce rapport. Une rencontre insignifiante aurait eu lieu à Quillaque, sur la rivière Gos. Il y a eu plusieurs tués et blessés.

Campero est à vingt milles de Calama.

Les troupes ont été démoralisées pendant le combat; elles se sont jetées à l'eau bien avant que le Huascar n'ait donné à la Esmeralda le dernier coup.

Révolution à Panama et à Vera Cruz.

Panama, 28 juin—Le Sénat colombien a ordonné au président Truxillo d'offrir, au nom de la République, ses bons offices comme médiateur entre les Etats en lutte. On dit que le gouvernement de Robles, à Magdala, Colombie, est dans une situation périlleuse; il s'est retiré presqu'entièrement au Capitole de Santa Marta.

Un combat a eu lieu dans le voisinage de Cienga, où les révolutionnaires, sous les ordres du général [illegible], ont réussi dans leur tentative. Plusieurs officiers et soldats d'un bataillon qui figurait dans les événements du 17 avril dernier, ont été tués. Les dernières nouvelles confirment le rapport sur l'acharnement de la bataille. Des deux côtés on a fait des pertes.

Troubles à Rio Janeiro.

New York, 6—Le renvoi du ministre de l'intérieur par l'empereur, pour cause de difficultés avec le premier ministre, a causé de l'excitation à Rio Janeiro. Il y a eu une scène très orageuse à ce sujet à la chambre. Les galeries ont fait du tapage. Il a fallu suspendre la séance pendant 3 heures, et dans l'intervalle placer autour de l'édifice une garde de 400 hommes. Le premier ministre et le ministre des finances ont été grossièrement insultés par la foule [illegible] par ces mesures. Le lendemain les mêmes troubles ont eu lieu; il a fallu employer la force, et plusieurs émeutiers ont été blessés. Des patrouilles parcourent la ville.

Incendies.

Norwood, N. Y., 7—La grande manufacture de barils de beurre avec environ 15,000 baquets a été détruite entièrement par un incendie la nuit dernière. Perte $30,000.

Cincinnati, 7—Une dépêche de Shelbyville, Indiana, dit que l'élévateur de grains de Moore & Kent avec 7500 boisseaux de grains, a été détruit par un incendie samedi soir. Perte $10,000.

Codification des règlements de l'armée.

Washington, 7—Le secrétaire McCrary a lancé un ordre chargeant l'adjudant-général Townsend, de codifier les règlements de l'armée, en vertu de la récente loi du Congrès. Il n'est pas vrai que le Col. Robert, de la Louisiane, ait été chargé de ce travail.

Grève.

Indianapolis, 6—La grève des imprimeurs est terminée. Les éditeurs du journal ont accédé à la demande des ouvriers exigeant 33 1|2 cents par mille lettres.

Boston, 6—Au meeting de l'Union des travailleurs, à Boston, on a condamné le refus des fabricants de Fall River, d'admettre un arbitrage.

Un comité a été nommé pour lever des fonds dans le but de venir en aide aux grévistes.

Newton, N. J., 7—Une forge a repris ses travaux après avoir été abandonnée plusieurs années.

Ce matin, les employés au nombre de 100 se sont mis en grève.

Pottsville, 7—Les ouvriers de quatre mines se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de gages de 10 cents pour cent. 1100 sont sur le pavé.

Port au Prince en flammes.

Kingston, Jamaïque, 7.—Une nouvelle d'Hayti dit que Port au Prince est en flammes. Toutes les affaires sont suspendues. Il y a des îlots entiers de maisons en cendres. La douane est fermée par suite de la révolution.

Exécution capitale.

Galveston, 7—Une dépêche de San Antonio dit que Jose Cordova, mexicain, meurtrier de Robt. Trimble, en juillet 1877, a été exécuté dans le corridor de la prison en présence d'une cinquantaine de médecins et de reporters. Il montra le plus grand sangfroid jusqu'au dernier moment et reconnut sa culpabilité.

Service en l'honneur du prince impérial à Providence.

Providence, 7—Demain, à 11 heures du matin, l'évêque Hendricken célébrera une messe pontificale pour le repos de l'âme de feu le prince impérial de France. Le col. Jérôme Napoléon Bonaparte et son frère, de Baltimore, y assisteront.

Le juge Lynch.

Denver, 7—Deux meurtriers arrêtés à Alamosa, jeudi, pour meurtre de Wm Jack, le 27 juin, ont été enlevés de leur prison par la foule et pendus à un arbre.

Habeas corpus accordé à un homme de couleur.

New York, 7—Le juge Potter, de la Cour Suprême, a accordé un writ d'habeas corpus et de certiorari à Chastine Cox, l'assassin de Mme Hull.

Divers

Une maison de Jersey City, connue sous le nom de "ship," en s'écroulant en partie cette après-midi, est tombée sur une réunion de femmes et d'enfants et en a blessé environ cinq.

Nashville, 7—Deux nègres meurtriers de Mayer Pugh, à Murfreesboro, ont été condamnés à mort.

San Francisco, 7—Le yacht Jeannette part demain.

La compagnie consolidée des mines de Virginia et California a eu un dividende, cette année.

Philadelphie, 7—Le vapeur Saxon a vu un ballon d'une forme particulière tomber dans la haute mer à 45 milles S. E. de Sandy Hook.

Louisville, 7—Le procès de Buford, meurtrier du juge Elliott, commence demain. On pense que le défenseur plaidera la folie.

Elmira, 7—Un apprenti compositeur du Daily Advertiser s'est blessé fatalement en tombant d'une hauteur de 60 pieds au bas de l'élévateur.

La guerre des Chinois.

San Francisco, 7—La Cour de Circuit des Etats-Unis a décidé que l'ordonnance relative à la guerre des Chinois, n'est pas valide et est en conflit avec le 14e amendement.

Un meurtrier précoce.

Ottawa, Ont., 7.—Samedi, un enfant du nom de Vendetti s'est querellé avec sa soeur âgée de six ans et l'a tuée d'un coup de revolver à la tempe. Elle est morte après une cruelle agonie.

Collision.

Boston, 7—Une collision a eu lieu dans le port entre le vapeur J. Romer allant à Nantucket et le yacht Undine. Les deux vapeurs ont été endommagés; il n'y a eu aucune victime.

Tragédie domestique.

Pittsburg, 7—Un vieillard de 71 ans a tué instantanément sa femme âgée de 73 ans par suite d'une dispute, puis, tournant le canon sur lui-même il se tua également.

Marchés étrangers.

Londres, 7, midi.—Consols comptant 98 1|16, à terme 98 1|2.

Liverpool, 7, midi—Coton plus ferme. Middling Uplands 6 15|16d, Middling Orleans 7d. Ventes 8,000 balles, pour la spéculation et l'exportation 1000. Recettes 1600, tout coton américain.

Futurs 1|32d en baisse. Uplands, low middling clause, à livrer en juillet 6 15|16d, juillet et août 6 31|32d, août et septembre 7 1|16d., septembre et octobre 7 3|32 à 1|16d, octobre et novembre 6 25|32 à 6 3|4d, novembre et décembre 6 1|2d.

Liverpool, 7, 1:30 P. M.—Middling Uplands 7d, Middling Orleans 7 1|16d. Uplands, Low Middling clause, livraison juillet 6 31|32d.

Liverpool, 7, 5 P. M.—Uplands, low middling clause, livraison août et septembre 7 d, octobre et novembre 6 23|32d, novembre et décembre 6 15|32 d. Futurs lourds à la clôture.

Liverpool, 7, 4 P. M.—Ventes de coton américain 6500, uplands low middling clause, juillet et août 6 15|16d, août et septembre 7 1|32d, septembre et octobre 7 1|32d.

Argent, Stock, etc.

New-York, 7, soir—Argent facile à 3 à 4; change calme et ferme à 485 1|2 à 486; Gouvernements calmes, nouveaux 5, 103 5|8, 4 1|2, 106 1|8, 4, 101 7|8, bons d'Etats calmes.

Marchés américains.

New York, 7.—Recettes nettes 25; brutes 1293. Futurs fermes à la clôture. Ventes 52,000. Juillet 12,30 à 12,32, août 12,41 à 42, septembre 12,31 à 32, octobre 11,44 à 11,45, novembre 11,07 à 11,08, décembre 11,01 à 11,02, janvier 11,03 à 11,04, février 11,12 à 11,14, mars 11,23 à 11,27.

New York, 7—Coton calme. Ventes 72 balles. Middling Uplands 12 3|8. Middling Orléans 12 1|2. Recettes nettes consolidées 1389. Exporté pour la Grande Bretagne 300, Continent 1249.

Passes.

Port Eads, 7, 6 P. M.—Vent du sud-est. Pas d'arrivées ni de départs.

FLEUVE ET RIVIERES.

Memphis, Tenn., 7.—Le fleuve monte. Temps clair et chaud.

Vicksburg, 7—Temps couvert; thermomètre 89. Le fleuve a monté 10 pouces pendant les dernières quarante-huit heures.

Cincinnati, 7.—La rivière a 5 pieds 4 pouces et monte. Temps chaud. Légère pluie.

Pittsburg, 7.—La rivière a 14 pouces et est stationnaire. Temps couvert et agréable.

Louisville, 7—Temps très chaud. La rivière est stationnaire—3 pieds 4 pouces dans le canal.

Evansville, 7.—Rivière, 3 pieds 1 pouce et baisse. Temps clair et chaud.

Cairo, 2—Le fleuve a 18 pieds 11 pouces et baisse. Temps clair. Thermomètre 92.

Arrivé, W. P. Halliday, Stanard, Scally, Future City, de la Nlle-Orléans. Parti, Centennial, pour la Nlle-Orléans.

St. Louis, 7—Le fleuve a baissé de 3 pouces. Temps clair et très chaud.

Memphis, Tenn., 7.—Le fleuve a monté de 3 pouces. Parti: le Grafton et barges, pour la Nouvelle-Orléans. Temps clair et chaud.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magasin. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters à la rue du Canal. On peut voir sur ce parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryade cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passent devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryade cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, pied de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Commerce street," partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S
Celebrated American
WORM SPECIFIC
OR
VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,

DR. C. McLANE'S VERMIFUGE will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

DR. C. McLANE'S
LIVER PILLS

are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red wax seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

Fabrique Anderson—Cette fabrique de chaussures, établie rue Poydras 150, est une des meilleures de la Nlle Orléans. Elle n'emploie que d'excellents matériaux et des ouvriers de premier ordre. Les chaussures de toutes qualités qui en sortent pour dames, cavaliers, jeunes garçons et enfants, sont fort estimées [illegible] du public c'est le nombre d'ouvriers qu'elle emploie constamment [illegible].

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 7 juillet 1879.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
5 juillet	$ 820,558 60	$ 94,965 58
7 juillet	1,129,964 60	96,545 92
Jusqu'ici cette semaine	$1,950,523 20	$186,511 50
Même temps la semaine dern	1,645,903 36	207,718 96
Total la semaine dernière	4,373,131 09	612,099 44
Total la semaine précédente	4,766,563 24	667,481 74

Nous sommes informés par M. T. G. Tracy, caissier en chef de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis, que le prix de l'argent à ce port est maintenant de $1.12 6|10 l'once pour le fin en lots de dix mille onces ou moins.

Le marché monétaire s'est maintenu calme et facile aujourd'hui.

Nous continuons de coter le papier escomptable de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte: A 1 de 8 à 9; second classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; hypothèque de première classe de 8 à [illegible] et de seconde classe nominal.

Le change étranger était actif à 483 1|2 à 484 1|2 pour le commencement du navire et A1 clean sterling, à 487 pour les effets de banques (taux des banques au comptoir 487 1|2) et à 5.21 1|4 à [illegible] pour les effets de commerce.

Les banques et les banquiers ont continué à tirer des chèques sur New York à 1|4 pour cent de prime, tandis que les effets de commerce [illegible].

Les actions ont continué calmes mais fermes.

Le tableau suivant indique les fluctuations dans les prix des bons consolidés de l'Etat et les bons à prime aujourd'hui à la Bourse:

[illegible] (tableau des cours par bureau, illisible)

Voici les dernières cotes de valeurs courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	offert.	dem.
1re hypothèque Jackson R. R.	109	—
2d do coupon	105 1|2	—
Petits Consolidés de l'Etat	41	43
Bons consolidés de la ville	33	33 1|2
Scrip de la ville, 1874-76-77-78	20	—
Mandats de Levée	74	—
Mandats de l'Etat	84	86
Coupons d'Etat d'intérêt de juillet	60	—
Privilèges sur Bons à prime next drawing	[illegible]	[illegible]
Certificats du New Orleans Savings Ins. [préféré]	94 1|2	95 1|2
Certificats du La. Savg's Bank prêt	—	90
Certificats du Mechanics & Traders Bank	20	25
Certificats d'Etat d'intérêt juillet	65	—
do do janvier	[illegible]	[illegible]
U. S. Fundable Cts	102 1|4	—
U. S. 5 pour cent bons	—	104
do 4 1|2 p. cent	—	106 1|4
do 4 cent	101 1|4	102 1|4
do do New York	101 1|4	102 1|4
do do Londres	104 1|4	

Ventes à la Bourse de la Nouvelle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.
2,000 Consolidés de l'Etat ... 43 1|4

Bureau à 12 M.
5,000 Bons à Prime ... [S to Drg] ... 26 1|2

Bureau à 1 P. M.
10,000 Consolidés de l'Etat ... 44 1|4
10,000 do ... 44 1|4
2,000 do [S this wk.] ... 44 1|4
5,000 do [S 10] ... 44 1|4
5,000 do [S 30] ... 44 1|4
5,000 Bons à Prime ... 26 1|4
10,000 do [S to Drg] ... 26 1|2

Bureau à 3 P. M.
5,000 Consolidés de l'Etat ... 44 1|4
5,000 do ... 44 1|4
5,000 do ... 44 1|4
1,000 do ... 45
1,000 do ... 44
5,000 do ... 44 1|2
5,000 do [S 15] ... 44 1|4
5,000 do [S 30] ... 44 3|4
5,000 Bons à Prime [S to Drg] ... 26 1|4

Les cotes et ventes suivantes de bons consolidés de l'Etat ont été rapportées aujourd'hui à New York par le télégraphe:

11:30 A. M. $20,000 à 48, 11:30 $10,000 à 46 1|4, 12:33 P. M. coté à 47 @48, $5000 à 47 1|2, $5000 à 48, 12:55 P. M. $5000 à 48, $5000 à 47 1|2, 2:15 P. M. coté à 47 @47 1|2.

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi soir, 7 juillet 1879.

COTON—Non compris 320 balles additionnelles de samedi, les ventes aujourd'hui ont été limitées à 200 balles à des prix n'exigeant aucun changement dans nos cotes.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

	Cotes générales.	Cotes de l'Ex
Inférieur	[illegible]	
Low ordinary	[illegible]	
Ordinary	[illegible]	10 3|4
Strict ordinary	[illegible]	
Good ordinary	[illegible]	11 1|2
Strict good ordinary	[illegible]	
Low middling	[illegible]	11 7|8
Strict low middling	[illegible]	
Middling	[illegible]	12
Strict middling	[illegible]	
Good middling	[illegible]	12 1|2
Middling fair	[illegible]	12 3|4

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston à 12; à Mobile à 12; à Savannah à 12; à Charleston à 12; à Wilmington à 12; à Norfolk à 12 1|4; à Baltimore à 12 1|4@12 1|2; à New York à 12 3|8; à Boston à 12 3|4; à Memphis à 12; à Augusta à 11 3|4; à Philadelphie à 12 3|4; à Cincinnati à 12 1|2 et à St-Louis à 12.

L'Exchange rapporte: Ventes 300 balles, y compris 100 samedi. Marché ferme.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878		4,696
Arrivé depuis le dernier état	72	
Précédemment	1,428,242	1,428,330
Total		1,433,026
Exporté aujourd'hui	rien	
Exporté précédemment	1,411,601	1,411,601
Stock en main, etc		[illegible]
Stock (même temps l'année dernière)		22,727

Reçu depuis samedi soir 77 balles contre 160 dimanche et lundi dernier et 179 l'année dernière.

TABAC—Nous n'avons pas entendu mentionner de transactions aujourd'hui.

Nous cotons à cette même date: Low lugs 1 1|2@3, Medium 3 1|2@3 3|4, Good et Fine 3 1|2@4 1|2, Low leaf 4 1|2@5, Medium 5 1|2@6 1|2, Good et Fine 7@8, Selections 9@10.

Reçu depuis samedi soir, rien; exporté, rien. Stock en main d'après notre compte courant 1617 boucauts.

FARINE—Il n'en est pas arrivé ce matin. La demande est bonne. Les farines du printemps et les qualités inférieures sont calmes.

Vendu 470 barils dont 25 à $4.50, 25 à $5.40, 60 à $5.95, 60 à $6.15, 30 à $6.20, 25 à $6.25 et 80 et 100 à des conditions particulières. 190 demi-barils à $3.10.

Nous cotons: le baril.

Ordinaire	$3.50 @$[illegible]
Superfine	3.50 @4.00
Simple extra	4.25 @
Double extra	4.50 @
Low treble extra	4.75 @5.00
Medium treble extra	5.25 @5.50
Choix treble extra	5.50 @5.62 1|2
Family	5.62 1|2@5.75
Choix extra	5.75 @5.87 1|2
Fancy	6.00 @6.25

Aux marchands et grossiers 50c au-dessus des prix.

VIANDES SALEES SECHES—Le stock est faible avec une bonne demande. Nous cotons les épaules à 4 1|4@4 1|2c la livre. Au détail à 4 3|4.

JAMBON—Le stock est faible et les prix sont assez actifs. Nous cotons large à 10c la livre, medium à 10 1|4@11c, small à 11@11 1|2c.

GRAISSE—Le stock est abondant mais la demande est limitée. Le raffiné en tierçons se vend 7@7 1|4c la livre, en barillets à 7 1|2, en baquets à [illegible]. Le [illegible] 1|2c de moins que ces prix. Au détail il faut payer 1|4c de plus.

BACON—Les épaules sont calmes. Les sides sont rares et en demande à des prix très fermes. Nous cotons les épaules à 4 1|2@4 3|4, clear rib sides à [illegible], clear sides à [illegible]. Au détail il faut payer 1|4c de plus.

BREAKFAST BACON—Nous cotons le breakfast bacon à 6 1|2@8c la livre.

PORC—Le stock est fort sans aucune transaction. Nous le cotons à $10,50 à $10,75 le baril. Au détail à $11.

WHISKEY—Très calme. Nous cotons le Louisiana rectified à 90c le gallon, le proof à $1.03 [illegible] $1.06, le Western à $1.05 @$1.09, le Bourbon à $1.65 @$2.50, selon l'âge.

MAIS—Le stock est abondant mais le marché est calme. Vendu 250 sacs choix blanc à 52c le boisseau. Nous cotons le mêlé à 48c, le jaune à 49c.

MAIS EN GRENIER—Nous cotons le mêlé No 2 à 42@43c le boisseau.

BLE—Nous cotons le Red Winter No 2 à $1.05@105 le boisseau.

COW PEAS—Le stock est abondant et se vend à 75@85c pour le clay, à 60@70c les mêlés, 60@70c les Whippoorwill et 55c les noirs.

AVOINE—Le stock est libéral sans aucune demande. Nous la cotons à 38c le boisseau.

SON—Le stock est abondant et s'offre facile à 60c les 100 livres.

FOIN—Le marché est calme. Nous cotons ordinaire à $15@$16 le tonneau, prime à $17@[illegible], choix à $20@$21.

LAINE—Bonne demande. Le Burry se vend à 13@18c la livre, Louisiane clear 26@27c, clear lake 28c.

MOUSSE—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons: la mêlée à [illegible] la livre; la grise mêlée à [illegible], la noire à [illegible].

VOLAILLES—Nous cotons les grosses volailles de l'Ouest à $4.50@$5 la douzaine, les poulets à $1.50@$2.50, les canards à $1.50@$2.50, les oies à $3@$4, les dindes à $10@$12.

OEUFS—Les oeufs de l'Ouest sont très rares et ceux de la Louisiane sont en abondance et se vendent à 13@17c la douzaine.

POMMES DE TERRE—Reçu ce matin 117 barils de pommes de terre de l'Ouest étant le second lot de la saison. Il est arrivé samedi un petit lot qui s'est vendu à $3 le baril. Elles se vendent aujourd'hui à $2.25@$2.75 le baril, les oignons de l'Ouest commandent $3 le baril, les oignons de la Louisiane $3.25 à $3.75, les pommes de terre de la Louisiane $3.50@$4, les choux, de St-Louis à $3@$3.25 la boîte, la choucroute à [illegible] le baril.

BEURRE—Nous cotons: Western creamery, fancy, 20c, western creamery, prime 18@19, New York creamery, fancy, 18c, New York dairy, prime, 14@15, western dairy fine, 12@13, western dairy prime, 11c, western dairy good 9@10c, western milled 7@9c, western low grades 4@5c la livre.

CAFE—Les prix sont élevés et fermes. Quelque demande pour l'Ouest.

Nous cotons pour les cargaisons: la livre.

Ordinaire [or]	11 @11 1|2
Fair	[illegible]
Good	13 @13 1|4
Prime	14 @14 1|2
Pour le détail:	
Ordinaire [or]	11 1|2@11 3|4
Fair	[illegible]
Good	13 1|2@13 3|4
Prime	[illegible]

Nous sommes redevables à MM. Small & Co., pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 2 juillet et de New York en date du 3 juillet 1879. Achats 44,000 sacs, stock [illegible], prix [illegible], marché ferme, change 19 11|16d, moyenne de la recette quotidienne 7000 sacs.

RIZ—Il n'en est pas arrivé ce matin et le stock sur le marché est très faible. La demande est un peu meilleure.

Nous cotons: la livre

Choix No. 1	[illegible]
Common	[illegible]
Ordinary	[illegible]
Fair	[illegible]
Good	[illegible]
Prime	7 @

SEL—Nous cotons: Pour les cargaisons le sac à 70 à 72c, coarse 90 à 95, fine $1.40 à $1.45 le sac. Livré au débarcadère de bateau ou dépôt de chemin de fer, il faut ajouter [illegible]. Turks Islands 85@90 le sac, en [illegible].

PEAUX—Nous cotons: Peaux vertes de la Louisiane à 7@8c la livre, dry salted 10@11c, dry flint à 11@12c.

[illegible] les ventes se sont effectuées comme suit: [illegible] au-dessus de 85 livres [illegible], de 70 à 85 livres, [illegible], au-dessous de 70 livres [illegible], peaux de vaches [illegible], kips 25 à 30 livres [illegible].

DOUVES EN CHENE—Extra pipe 60 pouces $165@175; extra pipe 56 pouces $130@$140; light pipe 56 à 60 pouces $100@$110; extra hogsheads 48 pouces $120@$130; extra claret $90@$105. Les douves No 1, en chalands, $115@$120, pour les inférieures, les prix variant suivant leur qualité.

PRIX DES BESTIAUX.

[illegible] (tableau largement illisible)

Moutons, 1re qual., par tête	$ 0 00@$ 4 00
2e do	$ 3 00@ 3 50
3e do	$ 2 00@$ 2 50
Vaches laitières, 1re qualité par tête	$ 65 00@$75 00
Vaches laitières, 2me qualité	$40 00@$50 00
[illegible]	[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 8 JUILLET 1879.

Port Eads	MARTHA à 11 A. M.
Happy Jack	KITTIE NYE à 11 A. M.
Bas du Fleuve	EMMA IRVINE à 11 A. M.
Bayou Lafourche	HY TETE à 10 A. M.
Bayou Tèche	D. STEIN à 4 P. M.
Washington	YAZOO à 5 P. M.
Washington	FANCHON à 5 P. M.
Vicksburg	THOMPSON DEAN à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI 7 JUILLET 1879.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship Lucy P Miller, Galt, Key West
Goelette Martha M. Millett, Mobile

Pas d'arrivées de la mer.

ARRIVES.

BATEAUX A VAPEUR.

Fanchon, [illegible], Washington
Thompson Dean, Campbell, de Vicksburg
Henry Tete, [illegible], de Donaldsonville
Belle, Comstock, du Bayou Goula
Edw J Gay, Brown, du Bayou Sara
Bertha, Bergeron, du Bayou Lafourche
John Wilson, [illegible], de Columbia
Martha, Bassett, de Port Eads

EXPORTATIONS.

KEY WEST—par steamship Lucy P Miller—2330 sacs maïs, 300 sacs son, 100 sacs avoine, 196 barils farine, 13 barils whisky, 25 barils pommes de terre, 162 tierçons jambons, 252 barils [illegible], 50 colis de divers diverses.

MOBILE—par goelette Martha M—32 boucauts sucre, 90 barils mélasse et divers.

IMPORTATIONS.

RONACCA—par goelette Susan Scranton—1200 régimes bananes, 50,000 figues bananes, 1800 ananas, 3164 cocos.

Arrivages de Produits.

WASHINGTON—par steamer Fanchon—1 balle coton, 23 boucauts sucre, 853 sacs graines coton.

VICKSBURG—par steamer Thompson Dean—48 balles coton, 307 sacs tourteaux, 936 sacs graines coton.

DONALDSONVILLE—par steamer Hy Tete—4 sacs riz brut.

BAYOU GOULA—par steamer Belle—divers à ordre.

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Bertha—divers à ordre.

BAYOU SARA—par steamer Edw J Gay—1 balle coton, 40 boucts sucre, 18 barils mélasse, 12 sacs graines coton.

COLUMBIA—par steamer John Wilson—23 balles coton.

PORT EADS—par steamer Martha—divers à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY—1 balle coton nouveau, 2 barils mélasse, 1523 [illegible]

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—38 sacs graines coton et m'dises diverses.

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R.—17 balles coton.

LISTE DES NAVIRES
En partance pour la Nouvelle-Orléans

De

NEW YORK.
Steamship Knickerbocker, Kemble, parti 28 juin
Steamship Lone Star, Freeman, parti 28 juin

PHILADELPHIE
Navire Andrew Jackson, Bartlett, en chargem't 23 mai

LIVERPOOL
Barque Belgravia, Gibson, en charge 1 juil
Barque [illegible], en charg't 10 mai

[illegible]
Barque Christopher Columbus, Knudsen, partie 3 mai

ROUEN
Barque [illegible], expédiée 10 mai

CHERBOURG
Barque Stadt Frankfurt [illegible], partie 26 mars

MARSEILLE
[illegible], partie 15 avril
Barque [illegible], en chargem't 5 mars

MALAGA
Barque Aurora [illegible], partie 15 mai